

**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 27 juin 2023**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-sept juin à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



**N°8-2a**

**Etaient présents** : M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, M. Fabrice MARTHON, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoints, M. Pascal CAVITTE, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOUI, M. Serge HULPUSCH, M. Clément VERGNE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Raphaël CHAUMEIL, Mme Anne BOUYER, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, soit 26 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentés** : M. Michel BREUILH à partir de 20h30 par Mme Yvette FOURNIER, Mme Christèle COURSAT par M. Stéphane BERTHOMIER, M. Patrick BROQUERIE par M. Jacques SPINDLER, Mme Christine DEFFONTAINE jusqu'à 18h45 par Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Sébastien BRAZ jusqu'à 20h00 par M. Michel BOUYOU, M. Dorian LASCAUX par M. Raphaël CHAUMEIL.

**Etait absent** : M. Grégory HUGUE

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Aménagement du musée « Cité de l'Accordéon et des Patrimoines de Tulle » -  
Demande de subvention complémentaire à la Région**

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Locales,
- Vu le budget communal,
- Par délibérations en date du 4 décembre 2018, le Conseil Municipal a sollicité auprès de différents partenaires l'octroi de subventions aussi élevées que possible afin de financer l'aménagement du musée Cité de l'Accordéon et des Patrimoines de Tulle, dont le montant de l'opération était estimé à 6 444 837, 24 € HT,
- Considérant que, suite à l'instruction du dossier de demande de subvention par les services de la DRAC, la Préfecture de Région a informé la collectivité le 19 août 2020 que ce projet est recevable et qu'il a été proposé au programme 2020 des investissements de l'Etat au titre des musées et a reçu une aide de 1 221 725 €,
- Vu sa délibération du 7 décembre 2021 portant approbation de la convention n°13285020 liant la Ville de Tulle et la Région Nouvelle-Aquitaine relative à l'attribution d'une subvention de 1 000 000 € pour l'aménagement du musée « Cité de l'Accordéon et des Patrimoines de Tulle »,

- Vu sa délibération du 25 juin 2022 portant approbation de la convention FEDER-FSE-LIM-2019-6632510 relative à l'attribution d'une aide européenne FEDER d'un montant de 2 255 693,03 € pour le financement des travaux d'aménagement d'un Musée « Cité de l'Accordéon et des Patrimoines de Tulle »,
- Considérant, au regard de l'évolution des travaux, que cette opération connaît aujourd'hui des coûts supplémentaires dus d'une part à des plus-values s'élevant à 433 961,40 € HT à ce jour et d'autre part, à des variations de prix importantes sur l'ensemble des lots, estimées à 564 073,84 € HT,
- Considérant qu'il convient de revoir le plan de financement afférent et de solliciter une subvention complémentaire de la Région,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

**1 - Approuve** le projet relatif aux travaux d'aménagement du Musée « Cité de l'Accordéon et des Patrimoines de Tulle » dont le montant s'élève à 7 442 872,48 € HT.

**2 - Décide** la réalisation de ce projet.

**3 - Sollicite**, cette somme demeurant élevée au regard des capacités financières de la commune, une subvention complémentaire de la Région élevée que possible en vue de la réalisation de cette opération.

**4 - Approuve** le nouveau plan de financement afférent.

**5 - Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à entreprendre les démarches afférentes et à signer tout document à intervenir.

**6 - Les écritures comptables** en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

**7 - La présente délibération** peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Le Maire,  
Bernard COMBES



Le secrétaire de séance

Clément VERGNE



Transmis au Contrôle de Légalité le : 03 JUL. 2023  
Date et ref de l'accusé de réception : 03 JUL. 2023

D8-2A-27062023



**Aménagement du Musée « Cité de l'Accordéon  
et des Patrimoines de Tulle »**

**Dossier de demande de subvention**

Vu,



Transmis au contrôle de Légalité le : 03 JUIL. 2023  
Date et Réf. de l'accusé de réception : 03 JUIL. 2023  
DB-2A-27062023



A Tulle, le

## Plan de financement

**Aménagement d'un musée**  
**« Cité de l'Accordéon et des Patrimoines de Tulle »**  
**Coûts supplémentaires connus**

Financement		%
Région Nouvelle Aquitaine	199 607.05 €	20.00%
Département Corrèze	150 000.00 €	15.03%
Part Ville	648 428.19 €	64.97%
Total HT	998 035.24 €	100.00%



Le Maire,  
Bernard COMBES.



A Tulle, le

## Plan de financement

### Aménagement d'un musée « Cité de l'Accordéon et des Patrimoines de Tulle »

Financement		%
Europe - FEDER	2 255 693.03 €	30.31%
Etat - DRAC	1 221 725.00 €	16.41%
Etat - DETR RT 2021	105 000.00 €	1.41%
Région Nouvelle Aquitaine	1 000 000.00 €	13.44%
Région Nouvelle Aquitaine (Subvention complémentaire)	199 607.05 €	2.68%
Département Corrèze	350 000.00 €	4.70%
Département Corrèze (Subvention complémentaire)	150 000.00 €	2.02%
Part Ville	2 160 847.40 €	29.03%
<b>Total HT</b>	<b>7 442 872.48 €</b>	<b>100.00%</b>



Le Maire,  
Bernard COMBES.



**Aménagement du Musée**  
**Coûts supplémentaires connus**  
**au 14/04/2023**

Nature des coûts supplémentaires	Montants HT
Avenants	433 961.40 €
Variation de prix estimée sur l'ensemble des lots	549 154.09 €
Variation de prix MO ( <i>mandatée à ce jour</i> )	13 400.87 €
Variation de prix OPC ( <i>mandatée à ce jour</i> )	1 518.88 €
<b>Total des coûts supplémentaires connus au 14/04/2023</b>	<b>998 035.24 €</b>

*Le Maire*  
**Sébastien COMBES**

Le 14 avril 2023



Lot	Désignation	Titulaire	Avenants				Total HT	Commentaires
			N°	Montant HT	N°	Montant HT		
Titulaire	MO	Terreneuve Architectes	1	38 614,58 €	2	38 614,58 €	L'avant-projet définitif ayant été validé, il convient avec le 2ème avenant d'une part de fixer le coût prévisionnel définitif des travaux et d'autres part de déterminer la rémunération définitive du maître d'œuvre. Par ailleurs, l'avenant 2 a pour objet d'intégrer les coûts supplémentaires résultant de deux options terrasse et façades à la demande du maître d'ouvrage. Ainsi, le coût prévisionnel définitif des travaux est fixé à 5 099 668 € HT et le taux de rémunération est fixé à 15.80%.	
Ss Trait.	MO	A. Claude architecte paysagiste		7 600,00 €		7 600,00 €		
Ss Trait.	MO	Colibri		9 800,00 €		9 800,00 €		
Ss Trait.	MO	Co Tech		3 500,00 €		3 500,00 €		
Co-Trait.	MO	Atelier de Scenographie		-8 532,50 €		-8 532,50 €		
Ss Trait.	MO	Hoarau		34 945,27 €		34 945,27 €		
Co-Trait.	MO	Cetis		10 082,98 €		10 082,98 €		
Co-Trait.	MO	BET Choulet		13 388,60 €		13 388,60 €		
Co-Trait.	MO	Axio		7 696,43 €		7 696,43 €		
Co-Trait.	MO	Alta		2 458,36 €		2 458,36 €		
<b>Total HT Maitrise d'œuvre</b>								
	Concours pour maitrise d'œuvre	Studio Rispal, LCR, APB					1 : Initialement, les honoraires étaient chiffrés sur un montant de travaux de 3 900 000 € HT, au vu de l'augmentation de ce montant à 5 100 000 € HT, les honoraires sont augmentés proportionnellement. 2 : Le marché travaux devait être terminé au mois de Juillet 2022. Suite au retard et déficiences d'entreprises, le chantier devrait être terminé en Juillet 2023. Les plus values amonées correspondent au multiples recalages du planning et aux reunions + interventions de l'OPC jusqu'en juillet 2023.	
	OPC	Co.pilot	1	9 200,00 €	2	27 000,00 €		
Dépenses annexes	Contrôle Technique	Socotec						
	CSPS	Eco Energie						
	Analyse amiante	Aterplo						
	Analyse plomb	Aterplo						
	Structure	Esiris						
	Géotechnique	Géotec						
	Diagnostic façades	Boullaguet						
	Constat avant travaux	Huissier Schmitt - Souil						
	Publicité	JO Dila						
<b>Total HT Dépenses annexes</b>								
Dépenses diverses								
<b>Total Avenants HT</b>								
433 961,40 €								

  
 Mairie de Tulle  
 Corrèze  
 Signature: *Yves de la Haye*  
 Signature: *Renard COMBES*

**Aménagement du Musée - Suivi des avenants financiers**

Lot	Désignation	Titulaire	Avenants				Total HT	Commentaires
			N°	Montant HT	N°	Montant HT		
Lot 1	Démolition - terrassement - fondation - gros œuvre - installation de chantier	Fernandes et fils	1	20 880,00 €	2	-15 174,00 €	5 706,00 €	<p><u>Avenant 1</u> : Les épaisseurs de plâtre des plafonds existants se sont révélées être inférieures à 2 cm (contrairement aux épaisseurs annoncées dans le diagnostic de reconnaissance de structure). Le bureau de contrôle demande l'ajout de plafonds CF 1H. La pose d'un plafond CF 1H nécessite de déposer préalablement les plafonds existants.</p> <p><u>Avenant 2</u> : Il a pour objet d'intégrer les prestations en plus-value et moins-value suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus-values : travaux de dépose des clous en plafond pour permettre la pose de plafond coupe-feu conformément à la demande du bureau de contrôle et réalisation de chape y compris préparation.</li> <li>- Moins-values : non réalisation du plancher béton devant l'auditorium, de la paroi microberinoise, de la reprise des dallages fissurés au sous-sol, de la dalle EAS au R+1 et de la mission G3.</li> </ul>
Lot 1b	Désamiantage	Alara Dépollution				- €		
Lot 2	Charpente bois - bardage - terrasse bois	Dabois	1	11 261,55 €	2	7 507,03 €	18 768,58 €	<p><u>Avenant 1</u> : La dépose des plafonds au dernier niveau a révélé : des affaïssement de la charpente existante au droit de chaque lucarne et des chevrons endommagés. Ces travaux permettent de : renforcer et rehausser la charpente au droit des lucarnes et de renforcer les chevrons endommagés.</p> <p><u>Avenant 2</u> : Le présent avenant a pour objet la réalisation d'un parement intérieur CF 1H dans la cage d'escalier (partie en extension) suite à la demande du bureau de contrôle. Ces travaux en plus-value correspondent à la pose d'un doublage CF 1H composé de deux plaques de plâtre BA18 en remplacement du parement OSD initialement prévu.</p>
Lot 3	Couverture	CCFP (Prat)						
Lot 4	Etanchéité	Froidfond						
Lot 5	Ravalement cis V2	Fernandes et fils						
Lot 6a	Menuiserie extérieures bois	Parouteau	1	1 650,00 €			1 650,00 €	La dépose des fenêtres existantes au R+3 a révélé que les 6 appuis de fenêtres nécessitent d'être changés. De nouveaux rejets en bois doivent être installés avant la pose de nouvelles fenêtres.
Lot 6b	Menuiserie extérieures aluminium	Rieux						
Lot 7	Serrurerie - métallerie	David Freres	1	24 950,00 €	2	1 980,00 €	26 930,00 €	<p>L'avenant 1 a pour objet l'ajout de prestations complémentaires visant à répondre aux exigences demandées en cours de chantier par le service des Musées de France. Ces prestations portent sur la modification de trois portes en portes blindées ainsi que l'ajout d'une structure métallique nécessaire pour poser la porte blindée du R+2.</p> <p><u>Avenant 2</u> : La salle audiovisuelle n'avait pas été prise en compte par le MOE comme chauffée et pouvant être utilisée dans le parcours. Les plus values prises en compte permettent d'assurer un chauffage de cette zone.</p>
Lot 8	Cloison - doublage - peinture	Pereira	1	48 450,00 €	2	6 600,00 €	55 050,00 €	<p>L'avenant 1 a pour objet l'ajout de prestations complémentaires portant sur la pose de plafond CF 1H en sous face de plancher bois.</p> <p>Les épaisseurs de plâtre de plafonds existants se sont révélées être inférieures à 2 cm (contrairement aux épaisseurs annoncées dans le diagnostic de reconnaissance de structure). Le bureau de contrôle demande l'ajout de plafonds CF 1H.</p> <p><u>L'avenant 2</u> a pour objet l'ajout de prestations complémentaires portant sur la pose de plafond de plâtre dans la cage d'escalier existante (travaux non prévus initialement).</p>
	Sous-Traitant	Art Project						



Lot	Désignation	Titulaire	Avenants				Total HT	Commentaires	
			N°	Montant HT	N°	Montant HT			
Lot 9	Plafond suspendus	Sadira	1	18 151.16 €			18 151.16 €	L'avenant 1 a pour objet l'ajout de prestations complémentaires portant sur la fourniture et la pose de faux plafonds et doublages en sous face de plancher bois ainsi que la mise au point des dispositifs intégrés dans ces faux plafonds. Ces prestations résultent d'un ajustement des quantités et meses au point des détails d'exécution en phase chantier/synthèse.	
	Sous-Traitant	Pereira							
Lot 10a	Menuiseries intérieures	Dubois							
Lot 10b	Mobilier	Dubois							
Lot 10c	Parquets	Newsol (Technisol)	1	Modif. dénomination					
			1	La Galerie du Parquet	62 320.00 €	2	2 608.00 €	64 928.00 €	1 : La plus value concerne l'augmentation tarifaire de la nouvelle consultation par rapport au marché initial avec Newsol. 2 : Découverte de détails sous les protections réalisées par l'entreprise Newsol.
Lot 11	Sols durs - Sols souples	Compagnons carreleurs et associés							
Lot 12	CVC - plomberie	Vackier Delbos	1	Co-Traitance	2	5 633.00 €	3	23 070.00 €	2 : La salle audiovisuelle n'avait pas été prise en compte par le MOE comme chauffée et pouvant être utilisée dans le parcours. Les plus values prises en compte permettent d'assurer un chauffage de cette zone.
	Sous-Traitant	Sanicentre							3 : Il a été mal étudié l'implantation des pièges à son sur les équipements de soufflerie. La plus value correspond à l'adaptation des équipements sur des surfaces réduites.
	Co-Traitant	Lemaire							
	Sous-Traitant	Bouillaguet							
Lot 13	Electricité	Allez et Compagnie	1	2 590.00 €				2 590.00 €	La salle audiovisuelle n'avait pas été prise en compte par le MOE comme chauffée et pouvant être utilisée dans le parcours. Les plus values prises en compte permettent d'assurer un chauffage de cette zone.
Lot 14	Appareil élévateur	Duress Schindler							
	Sous-Traitant	Alméa							
Lot 15	VRD - aménagement extérieurs	Colas	1	transfert de marché					
<b>Total HT Lots Travaux</b>								<b>222 476.74 €</b>	
Lot 16	Agencement vitrine	Gruppofallani	1	29 512.00 €	2	-3 781.06 €		25 730.94 €	L'avenant 1 a pour objet l'ajout de prestations complémentaires portant sur les structures de la boutique M Cayla et intégration frise ECObond soit : fourniture et installation de structure en médium ignifuge ép 19 avec une couche de peinture d'impression, peintures murales décoratives et patines, fourniture et installation de frise en plafond, réalisées avec panneaux ECObond, fourniture et installation d'une grille décorative de reprise d'air sur le mobilier historique. L'avenant 2 a pour objet la prise en compte des modifications : remplacement de la référence verre par suite de décision de ne plus encapsuler le graphisme à l'intérieur du vitrage par impression sur le film de butyl, modification du plateau portique bois accordéon/intégration manipe et graphisme, ajout d'un ban caisson de basse, suppression des inserts sur cimaises, remplacement du tableau panoramique par des rails d'accrochages, ajout de 2 écrans de projections vitrine cadre, établi manip coffre remplacé par banc accordéon, établis déplaçables remplacés par plateaux et tréteaux, consoles écrans modifiées, réduction quantité ressort gaine pour câble et 4 vitrines capots sur établi supprimées.
Lot 17	Multimédia	Videio - Arkka	1	30 000.00 €				30 000.00 €	Changement de materiel (audio guide) plus adapté à l'utilisation plus rajout de prestation en son immersif
Lot 18	Graphisme	Gruppofallani							
Lot 19	Graphisme sur fenêtre	Les Démons							
Lot 20	Eclairage muséographiques et scénographiques	Big-Bang							
<b>Total HT Lots Scénographie</b>								<b>55 730.94 €</b>	